

21.11.2024 - 12:36 Uhr

## Rapport exclusif sur les importations et le commerce de détail de foie gras en Suisse



### Rapport exclusif sur les importations et le commerce de détail de foie gras en Suisse

QUATRE PATTES lève le voile sur les acteurs-clés du marché

Zurich, le 21 novembre 2024 — à l'approche de la Journée mondiale contre le foie gras le 25 novembre et alors que le Conseil fédéral vient de s'exprimer sur l'initiative visant à interdire son importation, l'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES publie les résultats de son enquête sur le marché national de détail du foie gras. Sa production étant interdite en Suisse, ce produit controversé est tout de même importé, principalement de France. Dans son rapport, QUATRE PATTES met en lumière un circuit de production contrôlé par des groupes agroalimentaires français et souligne les responsabilités des principaux acteurs de la distribution en Suisse – avant tout Migros et Denner.

En 2023, 194 tonnes de foie gras ont été importées en Suisse, ce qui équivaut à plus de 300'000 animaux gavés et tués afin de répondre spécifiquement à la demande de notre pays. QUATRE PATTES a cherché à identifier les fournisseurs du marché suisse ainsi que ses principaux détaillants. L'enquête a d'abord révélé que la production française de foie gras est largement dominée par quatre groupes industriels majeurs, qui font régulièrement l'objet de critiques en matière de bien-être animal. D'après [les recherches de QUATRE PATTES](#), la plupart des marques disponibles sur le marché suisse sont affiliées à ces géants de l'industrie du foie gras, ce qui suscite des préoccupations éthiques.

#### La responsabilité des distributeurs suisses: focus sur Migros et Denner

Selon une étude mandatée par l'Office fédéral pour la sécurité alimentaire et les affaires vétérinaires OSAV et le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, environ la moitié des ventes de foie gras se fait par le biais des restaurants, l'autre moitié étant principalement vendue par deux enseignes de grande distribution. Le rapport de l'OSAV omet pourtant de nommer ces dernières et malgré les demandes de QUATRE PATTES, aucune entreprise n'a voulu révéler les quantités vendues ou le chiffre d'affaires généré par la vente des produits à base de foie gras.

Afin d'évaluer la part de responsabilité de chaque entreprise, QUATRE PATTES a donc procédé à une estimation du nombre de points de ventes de chaque enseigne. Cette enquête a permis d'identifier Migros et Denner comme les principaux points de vente de foie gras au détail dans le pays. Nicolas Roeschli, chargé de campagnes chez QUATRE PATTES: «Le groupe Migros affirme que le bien-être des animaux à l'origine de leurs produits à base de viande, de poisson, de lait et d'œufs lui tient à cœur et qu'ils s'efforcent d'atteindre des normes de bien-être animal les plus strictes, ce qui est totalement incompatible avec la pratique cruelle du gavage. QUATRE PATTES appelle

ainsi le groupe Migros à faire preuve de plus de transparence et de responsabilité en retirant ce produit cruel de son étalage.»

### Une consommation encouragée par des stratégies commerciales

Contrairement aux idées reçues, la consommation de foie gras en Suisse ne s'enracine pas dans une tradition historique. Les statistiques d'importation montrent que c'est seulement à partir des années 1990, avec l'essor de la production industrielle, que l'importation de foie gras a véritablement augmenté en Suisse. [Le rapport](#) met ainsi en lumière la forte influence des stratégies de commercialisation et des promotions sur l'évolution de la demande locale pour ce produit.

### Le Conseil fédéral contre l'interdiction d'importation

Les produits d'origine animale dont les méthodes de production sont considérées comme cruelles envers les animaux selon la loi suisse sur la protection des animaux ne devraient pas pouvoir entrer en Suisse. D'un point de vue politique, il est donc clair pour QUATRE PATTES que la meilleure solution est d'interdire l'importation de foie gras, tel que proposé par l'initiative populaire [«Oui à l'interdiction d'importer du foie gras»](#) (initiative foie gras).

Dans son message publié hier, le Conseil fédéral recommande de rejeter l'initiative, car il souhaite introduire une obligation de déclaration au lieu d'une interdiction d'importation, ce qui constitue une mesure beaucoup moins sévère. Le Conseil fédéral argumente qu'une interdiction d'importation ne serait pas compatible avec les obligations internationales. Cependant, étant donné que la pratique du gavage est interdite en Suisse depuis plus de 40 ans, une interdiction d'importation ne constituerait pas une discrimination par rapport à la production étrangère. En outre, l'obligation de déclaration est une solution insuffisante. Cela est démontré par le cas précédent de l'obligation de déclaration pour les fourrures, car celle-ci a été mal appliquée, voire pas appliquée du tout. Il est inacceptable du point de vue du bien-être animal que le même scénario se répète aujourd'hui pour le foie gras. Le Conseil fédéral affirme en outre que l'interdiction d'importation limiterait trop fortement la liberté de choix des consommateurs. Compte tenu des procédés cruels auxquels sont soumis les oies et les canards lors de la production, et compte tenu de la multitude d'alternatives respectueuses des animaux, une interdiction d'importation constituerait une mesure absolument raisonnable et proportionnée.

Bien que l'art. 20 let. e de l'Ordonnance sur la protection des animaux interdise explicitement le gavage, un [sondage](#) commandé par QUATRE PATTES et Stop Gavage Suisse montre que seuls 38% des Suisses et Suissesses sont au courant de cette interdiction. Le sondage montre également que 79% de la population suisse n'est pas consciente que le magret est un produit obtenu par gavage. Il est donc possible que les citoyens et citoyennes suisses consomment sans le savoir un produit fabriqué avec cruauté envers les animaux.

### Vers une prise de conscience et un appel à la transparence

À travers son rapport [«Le marché de détail du foie gras en Suisse 2024: implications pour le bien-être animal»](#), QUATRE PATTES souhaite susciter une prise de conscience et offrir aux consommatrices et aux consommateurs suisses des informations transparentes afin qu'ils puissent faire des choix éclairés. L'organisation appelle les grands distributeurs à reconsidérer leur rôle et à informer davantage le public sur l'origine et l'impact des produits qu'ils commercialisent. QUATRE PATTES a par ailleurs listé plus de 40 alternatives respectueuses des animaux [sur son site web](#). Environ une vingtaine sont déjà disponibles en Suisse.

### Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dungler et ses amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Ses campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – comme les ours, les grands félins et les orangs-outans – issus d'élevages non conformes aux besoins de l'espèce et ceux dans les zones de catastrophes naturelles et de conflits. Avec des bureaux en Afrique du Sud, en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, aux États-Unis, en France, au Kosovo, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse, en Thaïlande, en Ukraine et au Vietnam, ainsi que des refuges pour les animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions à long terme. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours que l'on a pu sauver de mauvaises conditions de détention, un environnement adapté à leur espèce. [www.quatre-pattes.ch](http://www.quatre-pattes.ch)

-----

### Photos

Une sélection de photos est disponible [ici](#).

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elles ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le for juridique est Vienne.

## Contact Médias

Sylvie Jetzer

Communication Suisse

QUATRE PATTES – Fondation pour la protection des animaux

Altstetterstrasse 124

8048 Zurich

043 311 80 90

[presse@vier-pfoten.ch](mailto:presse@vier-pfoten.ch)

[www.quatre-pattes.ch](http://www.quatre-pattes.ch)

## Medieninhalte

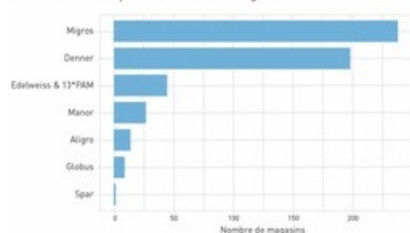


Les méthodes de production du foie gras sont cruelles envers les animaux. CC-by L214 Éthique & animaux



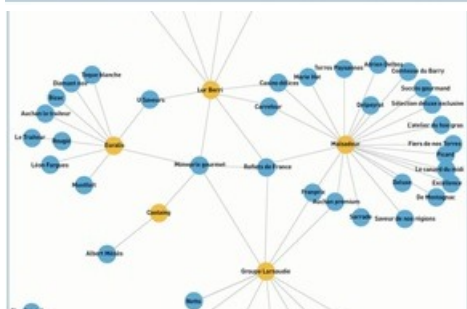
Le foie d'un canard gavé est dix fois plus grand qu'un foie normal. © R&D

Estimation du nombre de points de vente de foie gras en Suisse



Aldi, Coop, Lidl et Volg ne vendent pas de foie gras. Bien qu'Edelweiss & 13\*FAM possèdent un grand nombre de succursales Manor, Aligra et Globus, il s'agit de magasins bien plus petits. Graphique © QUATRE PATTES

Estimation du nombre de points de vente de foie gras en Suisse © QUATRE PATTES



Liens entre les marques de foie gras et les groupes industriels français © QUATRE PATTES